



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Paris, le 18 décembre 2013

#### Contact Presse

##### *Cabinet de la Ministre*

*Delphine Chenevier, conseillère presse*

01.55.55.84.24 - 06.21.02.20.81

[delphine.chenevier@recherche.gouv.fr](mailto:delphine.chenevier@recherche.gouv.fr)

# Publication des résultats de la 4<sup>ème</sup> enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université

**Les résultats de l'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés 2010 de l'université, réalisée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur la base des données transmises par les universités, sont disponibles en ligne, depuis ce mercredi 18 décembre, sur le site du ministère.**

Réalisée entre décembre 2012 et avril 2013, cette quatrième enquête porte sur les diplômés 2010 de DUT, licence professionnelle et master, 30 mois après l'obtention du diplôme. Cette année 81 universités sur 83 ont répondu à l'enquête, montrant que l'insertion professionnelle, inscrite au cœur de la loi du 22 juillet 2013, est de plus en plus prise en compte par les politiques des universités.

Instrument de pilotage pour les universités et pour le Ministère qui a fait de la réussite des étudiants et de leur l'insertion une priorité, cette enquête est une information importante pour les familles et les étudiants. Comme le rappelle la ministre, « *avoir une bonne information en amont, dès les années lycées, sur les débouchés et filières est décisif pour bien s'orienter, pour construire son parcours et son projet professionnel* ».

La ministre tient à souligner que les résultats de cette enquête montrent le taux d'insertion élevé des diplômés des universités, qui accueillent 62,5 % des étudiants :

- 90 % de taux d'insertion pour les masters, 91 % pour les licences professionnelles, 88 % pour les DUT.
- ce taux a bien résisté à la crise et est resté stable, ne perdant qu'un point par rapport aux enquêtes précédentes (91 % pour les masters en 2012)
- ce taux est proche de celui des écoles d'ingénieurs ou écoles de commerce :

96 % en écoles d'ingénieurs selon l'enquête INSEE Formations et Emploi 2013 et 93 % en écoles de commerce.





- Il faut toutefois noter des disparités entre filières : parmi les meilleurs taux, sans surprise, on trouve l'informatique (97%), les mathématiques (95%), les filières génie civil, génie des procédés ou l'électronique (94%). Certaines filières ont des taux plus faibles mais toutefois satisfaisants. Un travail a d'ailleurs été engagé par le Ministère sur ces formations en sciences humaines et sociales et leurs débouchés.
- Enfin, les emplois occupés sont d'un bon niveau (87% de cadres et professions intermédiaires pour les masters, 73% pour les licences pro, 59% pour les DUT). Dans plus de 90 % des cas, il s'agit le plus souvent d'emplois stables et à temps plein.

La ministre tient également à souligner les bonnes performances des universités de proximité en matière d'insertion de leurs étudiants. Ouvertes sur le monde économique, bien insérées sur leur territoire, elles accueillent en plus grand nombre des étudiants boursiers issus de milieux populaires et parviennent à la fois à un taux de réussite en licence et d'insertion professionnelle supérieure à la moyenne.

**A quelques semaines de l'ouverture d'APB (Admission Post-Bac), la ministre veut souligner la qualité des formations offertes par notre enseignement public, qu'il s'agisse de l'université ou des écoles. Elle rappelle que la France est passée du 5ème au 3<sup>ème</sup> rang pour l'accueil des étudiants étrangers et que près de 95 % de ces étudiants plébiscitent la France pour la qualité de sa formation.**

